

L'ASIF en 2021

La crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 nous a contraint à annuler toutes nos réunions et assemblées depuis mars 2020.

Nous l'avons fait pour rester en cohérence avec les recommandations sanitaires qui nous étaient imposées (moins de contacts et de déplacements possibles), avec le souci de protéger votre santé et celle de vos proches en évitant de vous exposer.

Dès que la situation sanitaire le permettra à nouveau, vous serez avertis de l'organisation d'une assemblée dans la même salle qu'habituellement. Actuellement celle-ci a été transformée en centre de vaccination contre le coronavirus.

En attendant voici un résumé de l'année 2021 ...



l'ASIF en 2021

- 1 - l'ASIF 2021 en chiffres**
- 2 - Carte de Membre**
- 3 - Aide aux Orphelins et Nécessiteux d'IFIGHA**
- 4 - Aide aux malades-Covid-19 de l'hôpital d'AZAZGA**
- 5 - Opération Covid-19 à IFIGHA**
- 6 - règlement Intérieur**
- 7 - Conseil d'Administration**

1 - l'ASIF en Chiffres

1.1 - Appel à cotisation 2021

A jour	2 709 Personnes
Non à jour	83 Personnes
Nouveaux	88 (Bébés Inclus)
Nouveaux nés	20 Bébés
Dons	510 €
Cotisations	54 290 €

- 95,69 % des adhérents ont payé leur cotisation 2021 avant la date limite.
- Ecart adhérents par rapport à l'année 2020 : + 7 adhérents.
- Chiffres arrêtés au 31 Décembre 2021.

1.2 - Les dépenses 2021

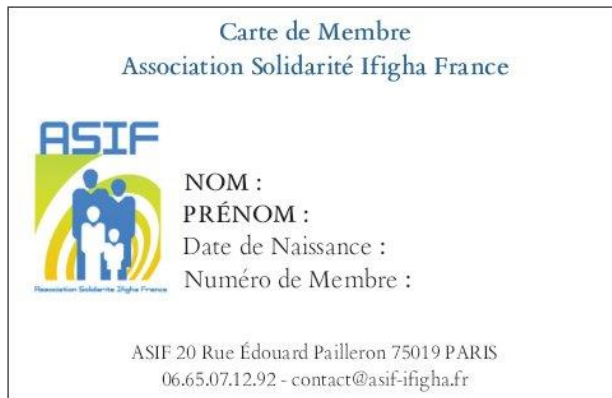
Rapatriements	49 569,73 €
SMS	768,00 €
Téléphone	232,94 €
Assurance	77,37 €
Internet	120,00 €
Courriers recommandés	154,77 €
Dépenses totales	50 922,81 €
<p>➤ Courriers recommandés pour perte qualité d'adhérent à 22 familles, 11 ont payé en réponse. ➤ Dépenses arrêtées au 31 Décembre 2021.</p>	

1.3 - Les rapatriements 2021

Mr BESSA Said	2 176,00 €
Mr GUEDJDAL Aomar	2 176,00 €
Mme KECIRI Chérifa	2 865,00 €
Mr AOUINA Mehenna	2 600,00 €
Mr ABERKANE Said	2 200,00 €
AOUICHAT Djamel	2 100,00 €
Mme OUINAT Ferroudja née AOUAR	2 600,00 €
Mr DJENDEB Mohand	2 200,00 €
Mr TACHE Md Tahar	500,00 €
Mr AOUIDEF Md Amokrane	500,00 €
Mme AMMAD Malha née REDJDAL	500,00 €
Mme DJOUANI Djedjiga née SARDI	3 016,20 €
Mme CHAOUANE Chérifa née MOUCER	3 108,31 €
Mme MOUCER Titem née LAKHOUS	4 326,61 €
Mr TACHE Ahmed	2 519,20 €
Mr AMMAD Saadi	3 122,05 €
Mr SARDI Boudjema	2 100,00 €
Mme AOUIDEF Nouara-Zina née OUANDJLI	500,00 €
Mme TACHE Rosa née BESSA	3 193,55 €
Mme ABERKANE Farida	3 350,50 €
Mr AMAZIT Mohand	3 916,31 €
DEPENSES TOTALES :	49 569,73 €
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mr AOUICHAT Djamel inhumé en France. ➤ Mr TACHE, Mr et Mme AOUIDEF et Mme AMMAD Malha sont décédés à Ifigha. 	

2 - Carte de Membre

- Pour l'année 2021 l'ASIF a délivré une carte de membre à ses adhérents lors du paiement de leur cotisation.
- Cette carte contient les informations sur le responsable de famille : Nom, Prénom, Date de Naissance et un Numéro d'Adhérent Unique.
- Elle permet une meilleure gestion administrative par l'attribution d'un numéro d'adhérent unique.
- Elle permet de retrouver rapidement tous les membres cotisants rattaché à un même responsable de famille.
- Elle permet une meilleure gestion sur plusieurs années des cotisations à jour ou en retards.
- Elle permet d'officialiser son appartenance à l'Association Solidarité Ifigha France - ASIF.
- Elle demande une certaine discipline en obligeant l'adhérent à la présenter à chaque fois qu'il se présente à l'ASIF.
- Si vous ne l'avez pas encore reçu réclamez la.



Recto



Verso

3 – Aide aux Orphelins et Nécessiteux d'IFIGHA

- Mardi 5 Janvier 2021, en prévision de Imensi n yennayer l'ASIF à distribué en main propre une enveloppe de 10 000 DA à 27 enfants orphelins dans les différents villages de la commune d'Ifigha.
- Mardi 11 Mai 2021 soit 2 jours avant l'Eïd El Fitr, l'ASIF a distribué en main propre une enveloppe de 10 000 DA à 14 enfants orphelins ainsi qu'à 24 adultes nécessiteux de notre village d'Ifigha.
- Vendredi 16 Juillet 2021 les dons collectés ont permis de renouveler l'opération dans les mêmes conditions quelques jours avant l'Aid El Kebir à savoir.
- L'ASIF précise que sommes distribuées n'ont aucun lien avec les cotisations annuelles. 90 % des dons collectés proviennent de généreux donateurs qui ne sont pas d'Ifigha.

4 - Aide aux malades-Covid-19 de l'hôpital d'AZAZGA

- Décembre 2020 - Face à l'urgence sanitaire liée à l'épidémie COVID-19 et au nombre croissant de cas graves parfois non admis à l'hôpital, l'ASIF ainsi que plusieurs comités et associations de villages, se sont réunis et ont décidé d'unir leurs forces pour lancer un appel commun à la solidarité pour aider les malades de la Covid-19 à l'hôpital d'AZAGA. En tant que membre et acteur majeur de l'Union Solidaire des Villages Kabyles, l'ASIF a collecté 6 451 €.
- Cette opération a permis de collecter la somme totale de 11 454 € et ainsi d'acheter les matériels indispensables aux soins d'urgences et à sauver des vies de malades atteints de la Covid-19 à l'hôpital d'AZAZGA. Pour éviter les doublons ou achat de matériel inadapté, une liste officielle de matériels de soins d'urgences a été établie en collaboration avec la direction de l'hôpital.
- Pour une question de coûts et de rapidité d'acheminement, les achats de matériels ont été fait en Algérie. Une équipe de suivi, composée de volontaires d'AZAZGA, CHEURFA et IFIGHA, s'est assurée sur place du bon déroulement des actions menées, livraison au sein du service Covid et utilisation des matériels par les malades.
- Décembre 2021 - En complément de la centrale oxygène en place, l'ASIF et des personnes de bonnes volonté des villages voisins ont financé l'achat du matériel d'analyse des gaz du sang et d'oxygénothérapie manquant pour la lutte contre la Covid-19 pour la somme de 2 034 560 DA, dont 1 268 500 DA de l'ASIF (5 900 €). Ce matériel permet de connaître rapidement l'état respiratoire d'un patient et lui administrer un traitement par enrichissement en oxygène de l'air inspiré et éviter l'intubation. (Analyseur des gaz du sang - Optiflow)

5 -Opération contre la Covid-19 à IFIGHA

- Mi-Juillet 2021 - 3^{ème} vague de la pandémie dans les Villages.
- Explosion des contaminations dans la région d'Azazga à la Covid-19.
- Pénurie de bonbonne et de concentrateurs d'oxygène.
- Fin Juillet 2021 - Suite à une réunion au Village l'ASIF est sollicitée pour venir en aide dans les actions décidées et à l'acquisition des besoins du moment pour lutter contre la Covid-19.
- Par anticipation, l'ASIF verse 1 035 000 DA (5 000 €) pour l'achat de 15 concentrateurs à oxygène.
- Puis, l'ASIF verse 1 055 000 DA (5000 €) pour faire face aux dépenses à la prévention anti-Covid.
- L'ASIF organise une collecte de fond :

Internet	Virements	Chèques	Espèces
31 100 €	1 000 €	2 880 €	760 €
Total collecté : 35 740 €			

- Les dépenses du Village et aides à la lutte contre la Covid-19 financées par l'ASIF :

Concentrateurs à oxygène	1 900 000 DA
Matériels et Produits anti-Covid-19	62 060 DA
Provisions Poste Garde Confinement	20 060 DA
Matériaux pour Tombes et Cercueils	50 000 DA
Matériels Analyses & Oxy (Hôpital Azazga)	1 268 000 DA
Totale des dépenses : 3 300 120 DA - (15 900 €)	

6 – règlement Intérieur

Avec bientôt 10 ans d'existence, qu'on soit adhérent ou pas, toute la communauté est depuis longtemps parfaitement au courant de l'existence et de la mission de l'ASIF. Grace à cette expérience et dans l'intérêt de ses adhérents et la protection l'association, l'ASIF travail actuellement à la mise à jour du règlement intérieur qui sera en vigueur en 2022 dont voici quelques points :

- Nouveaux nés : Obligatoirement déclarés à l'ASIF dans les 30 jours après la naissance.
- Les enfants commencent à cotiser à partir de 3 ans.
- Nouveaux adhérents : application d'une carence de 180 jours.
- Retard de cotisation de plus d'un an : Application d'une carence de 180 jours.
- Perte automatique de la qualité de membre si non respect des délais de paiements.
- Décision notifiée par lettre recommandée.
- Frais de correspondance à la charge de l'adhérent (Forfait 20 €).
- Frais pour chèque rejeté à la charge de l'adhérent (Forfait 20 €).

7 - Conseil d'Administration

- L'équipe actuelle de l'ASIF arrivera au terme de son mandat en avril 2022.
- Il faut des volontaires, parmi les adhérents, pour la constitution d'une Commission électorale qui se chargera de la réception des candidatures, Organisation du vote et dépouillement...etc.
- L'ASIF fournira la logistique nécessaire au bon déroulement de ces élections (Locaux, Matériel, ...etc.)
- Espérant que les candidatures seront nombreuses pour ces futures élections afin de contribuer au bon fonctionnement de notre association et maintenir cette tradition bientôt centenaire.
- Le village compte sur vous.

Merci pour votre attention !

Association Solidarité Ifigha France

ASIF

20 rue Edouard Pailleron

75019 PARIS

Tél : 06 65 07 12 92

Fax : 09 57 79 61 91



Émail : contact@asif-ifigha.fr

Site Internet : www.asif-ifigha.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/Asif-Ifigha-IOfficiel>